

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

### PROCÈS-VERBAL

RENCONTRE TENUE LE MERCREDI, 21 SEPTEMBRE 2022

EN PRÉSENTIEL, À LA SALLE POLYVALENTE DE L'ÉCOLE

Présences :

César Garcia Lopez	<input checked="" type="checkbox"/>	Lina Ouimet	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Josée Roy	<input checked="" type="checkbox"/>	Marichel Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>
Véronique Castell-Duguay	<input checked="" type="checkbox"/>	Ariane Desgagné	<input checked="" type="checkbox"/>
Julie Gagnon	<input checked="" type="checkbox"/>	Josée Blain	<input checked="" type="checkbox"/>
Cynthia Keurentjes	<input type="checkbox"/>	Isabelle Girard	<input checked="" type="checkbox"/>
Janie Cyr	<input type="checkbox"/>	Marie-Pier Savard	<input checked="" type="checkbox"/>
Nathalie Thibeault	<input type="checkbox"/>	Sophie Bellemare	<input checked="" type="checkbox"/>
Thavoren You Kheang	<input checked="" type="checkbox"/>	Christine Pitre	<input checked="" type="checkbox"/>

1. Mot de bienvenue

César Armando Garcia Lopez\_souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2. Ouverture de séance et quorum

César Armando Garcia Lopez, président, constate qu'il y a quorum.

Début de la séance à 18 :38.

3. Question du public

Aucune question

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.É.22-23.01

Il est proposé par Thavoren You Kheang, membre du conseil d'établissement, d'adopter l'ordre du jour.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

5. Présentation des membres et des dates de rencontres

Le conseil d'établissement compte 6 parents et 8 membres de l'équipe-école.

César Armando Garcia Lopez poursuit son mandat à la présidence pour l'année 2022-2023. Ariane Desgagné sera la vice-présidente pour l'année 2022-2023. Véronique Castell-Duguay est substitut au comité de parents.

Dates des prochaines rencontres :

27 octobre 2022, 1<sup>er</sup> décembre 2022, 25 janvier 2023, 14 mars 2023, 24 avril 2023 et 25 mai 2023.

6. Membres du conseil d'établissement (dénonciation d'intérêt)

Tous les membres doivent signer et remettre le formulaire de dénonciation d'intérêts.

7. Adoption des règles de régie interne

C.É.22-23.02

Il est proposé par Josée Blain, membre du conseil d'établissement, d'adopter les règles de régie interne en modifiant à la section « Formation des conseils d'établissement » le point 2 à changer 4 jours pour 5 jours.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

8. Adoption et suivi du procès-verbal de la dernière rencontre du 26 mai 2022

C.É.22-23.03

Suivi au point 11 : Il faut un projet pédagogique concret en lien avec le comité potager, ce projet est avorté. Suivi au point 16 : questionnement sur l'utilisation des micro-ondes au SDG qui est retirée. Il est proposé par Thavoren You Kheang, membre du conseil d'établissement, d'adopter le procès-verbal du 26 mai dernier.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

9. Adoption du rapport annuel 2021-2022

Les membres doivent consulter le rapport annuel et l'adoption aura lieu au prochain CÉ.

10. Contribution financière exigée : modifications pour les 5e années et GAER

C.É.22-23.04

Il y a un dépassement de 0.67\$ pour la contribution de la 5<sup>e</sup> année et un dépassement de 1.52\$ pour les groupes GAER.

Il est proposé par Marie-Pier Savard d'approuver les modifications de la contribution financière.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

11. Informations

1.1. Projet éducatif : On le révise jusqu'à la fin du mois de janvier. Il y aura un sondage pour l'équipe-école, les parents et les élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle.

1.2. Conseil étudiant : Une première rencontre a eu lieu le 20 septembre 2022. Un président école et un vice-président école seront élus prochainement.

1.3. Comités : Projet sportif, un montant de 12 944\$ est alloué. Ce montant est pour la mise en œuvre des projets, libérations du personnel, achat ou location de matériel et pour le transport. Le but étant de faire bouger les jeunes 60 minutes par jour. Mesure « À l'école on bouge » est en place pour les 6 prochaines années.

Besoin de parents pour s'impliquer dans certains comités.

12. Service de garde

Il y aura des sorties extérieures cette année.

12.1 Adoption de la grille de tarification

C.É.22-23.05

Présentation de la grille de tarification par Josée Blain.

Il est proposé par Véronique Castell-Duguay d'adopter la grille de tarification.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

13. Vie de l'école

Ravis de l'implication des parents bénévoles dans notre école. Coup de cœur pour les ateliers d'écriture. Décloisonnement des classes de 5<sup>e</sup> année. Belles récréations avec le nouveau marquage et le début de la brigade scolaire.

14. Approbation des activités éducatives, parascolaires et autres

C.É.22-23.06

Activité verger Denis Charbonneau pour les GAER au montant de 26.20\$ et une partie est payée par l'école inspirante.

Il est proposé par Thavoren You Kheang, membre du conseil d'établissement, d'approuver l'activité verger Denis Charbonneau.

14.1. Utilisation des locaux (Taekwondo) qui débute le 13 octobre s'il y a suffisamment d'inscriptions.

Il est proposé par Marie-Pier Savard, membre du conseil d'établissement, d'approuver l'utilisation des locaux pour le Taekwondo.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

15. Mot de la déléguée à l'O.P.P. de l'école

Première rencontre a eu lieu le 19 septembre 2022.

16. Mot du délégué au comité de parents

Le président représente les parents de l'école.

17. Mot du président

Il remercie les membres pour leur implication.



ÉCOLE DES  
BOURLINGUEURS

*Vivre ensemble / La communication qui nous unit*

18. Adoption de la levée de l'assemblée pour 19h45

C.É.22-23.07

Il est proposé par Marichel Lévesque, membre du conseil d'établissement, d'adopter la levée de l'assemblée à 20 :25.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

---

*Cesar Armand Garcia Lopez*

Président

---

*Lina Ouimet*

Directrice

---

*Isabelle Girard*

Directrice adjointe